

*Colloque Euro – Méditerranée de mécanique et des matériaux Coopération dans les sciences, l'enseignement & technologies. CFM 2015, Palais des Congrès, Lyon (France). du 25 au 26 août 2015*

**Le « RME », le Réseau Mixte des Ecoles Algéro-Françaises :**

**Un outil réussi du développement de la Coopération Institutionnelle**

**Pr Jean Yves Champagne & Pr Fatiha Youcef Ettoumi**

**Coordonnateurs du Réseau Mixte des Ecoles**

**Résumé :**

Le réseau mixte des écoles algéro-françaises est le programme de coopération entre les secteurs de l'enseignement supérieur des deux pays, donnant suite au Fond de Solidarité Prioritaire, FSP 2008 – 24, initié en 2008 à 2013, par les deux parties, pour soutenir les écoles supérieures algériennes, dans l'excellence. Au bilan de clôture, présenté le 6 octobre 2013 aux parties prenantes, acteurs et bénéficiaires du fond, faisant montre d'un bilan quantitatif et qualitatif positif, ouvrant de belles perspectives d'avenir pour les deux pays, il a été recommandé la création d'un outil, le « RME », assurant la pérennité du FSP 2008 – 24.

En marge de la Conférence Algéro – Française, la CAF, une convention du RME a été signée le 21 janvier 2014, par les deux Hauts Responsables des secteurs, pour mettre un programme annuel du RME, sur la durée de trois (03) années, co – financé par l'Ambassade de France en Algérie, pour la partie française, et par les établissements algériens, abondés par leur tutelle.

Le FSP 2008-24 a permis à travers des projets/action, par la formation et l'essaimage des bonnes pratiques, une refonte des programmes des écoles algériennes, le transfert de l'éco système d'innovation, développé à l'INSA de Lyon, pour améliorer l'employabilité des diplômés des écoles, la structuration du Master recherche, la formation des enseignants à l'ingénierie pédagogique et à la relation Ecoles/Entreprises, à l'ingénierie des Plates-Formes Technologiques et de la filialisation.

Après une année et demi de foisonnement du RME (2014, 1<sup>er</sup> semestre 2015), un bilan positif, l'introduction de la qualité dans les enseignements au travers de la réflexion sur le référentiel des compétences, pour une vingtaine d'écoles algériennes, la professionnalisation de l'offre de formation, par l'approche compétence et l'association du secteur professionnel, dans la construction de l'offre de formation, ciblant un bassin d'emploi, des secteurs d'activités économiques d'intérêt pour le développement du pays, des métiers ciblés, garantissant les débouchés et la plus value.

Le transfert de la Filière Ingénieur / Innovation Entreprendre (FIE DZ), mutualisée à travers huit écoles supérieures, liées par une charte qualité, signée en décembre 2012, portée par des gestionnaires algériens FIEDZ, des relais pédagogiques référents formés par le programme de coopération institutionnelle, des administrateurs conseils, des coaches, des accompagnateurs, issus du secteur socio-économique, a donné le jour à un pré incubateur, qui génère la création de start-up, portées par les diplômés et parrainées par des secteurs économiques, offrant de nouveaux débouchés aux sortants et créant l'alternative de mise en place de nouvelles activités renforçant les emplois salariés existant, mais insuffisants pour accueillir tous les sortants fournis par le secteur de l'enseignement supérieur algérien.

Pr. Jean Yves CHAMPAGNE, Coordonnateur RME – pour la partie Française

Pr. Fatiha YUCEF ETTOUMI - Coordonnateur RME – pour la partie Algérienne

L'ouverture du réseau mixte, aux sciences de la mer, avec l'appui du secteur de la pêche, l'aquaculture, le génie côtier, offrent de nouvelles perspectives à la pluridisciplinarité, aux sciences techniques, aux biotechnologies, par l'intervention et la mobilisation d'une expertise internationale qui a permis la rédaction de cahier de charges de plateforme aquacole, à la demande du secteur utilisateur, permettant d'ouvrir de nouvelles filières de formation.

La plateforme technologique est un outil incontournable pour le développement de la relation écoles / entreprise.

La structuration de la relation avec l'entreprise a été consacrée par la création de la filiale des écoles. La formation des top managers des écoles a contribué à faire prendre conscience sur l'intérêt à la mise en place de cet organe, par le concours de collaborateurs, formés par le programme, sur des métiers dédiés de la filiale, acquérant des savoir faire, être et agir, au plan professionnel, va permettre aux écoles de travailler avec les entreprises, à travers leur filiale respective, avec efficacité et efficience, sur la valorisation des compétences internes des écoles, des projets d'étudiants, des résultats des laboratoires de recherche, le transfert technologique.

Sept (7) écoles portent les projets de création de filiale. Cinq(5) écoles ont fait valider leur projet de création par leur Conseil d'Administration respectif, en attente de l'approbation de la tutelle. Deux écoles sont en voie de création.